

CODHOS

Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale

Association loi de 1901

Siège social : 5 rue Las Cases 75007 Paris

Tel. : 01-47-05-92-46

Assemblée Générale du CODHOS

5 juin 2009

Présents : Laurent Barberon (CFTC), Françoise Blum (CHS XXème siècle), André Bouis (Cermtri), Frédéric Cépède (OURS), Marie-Geneviève Dezès (IFHS), Quentin Dupuis (Génériques), Liliane Fraysse (Cermtri), Virginie Hébrard (IHS), Emmanuelle Jouineau (FFJ), Annie Kuhnunch (CFDT), Eric Lafon (MHV), Jean-Philippe Legois (CAARME), Anthony Lorry (Cedias), Aurélie Mazet, (IHS-CGT), Claude Marache (IHS-CGT), Elise Mavraganis (CFDT), Thierry Mérel (FJJ), Cécile Milot (Archives du Communisme Français), Manuella Noyer (CHT Nantes), Anne-Marie Pavillard (Archives du Féminisme), Michel Prat (Cedias), Gérard Requigny (IRHSES), Benoît Robin (IRES), Pascale Rubin (FO), Marie Thibault (ISST), Rossana Vaccaro (CHS XXème siècle), Frank Veyron (BDIC), Serge Wolikow (Institut d'histoire contemporaine de l'université de Dijon).

Excusé(e)s : Sylvie Dreyfus (Autour du 1^{er} mai), Aurélie Mazet (IHS-CGT), Alain Melo (La Fraternelle), Laurence Motoret (MSH Paris), Dominique Parcollet (Centre d'Histoire de Sciences Po), Anne-Marie Pathe (IHTP), Guy Putfin (Unsa Education), Sylvie Zaidman (Archives départementales de Seine Saint Denis).

Invité(e)s : Françoise Durand, Aline Girard, Julien Gueslin (BNF).

La réunion est introduite par un mot d'accueil de Geneviève Armand Dreyfus. Elle rappelle notamment l'intérêt du projet européen de portail sur l'histoire ouvrière et annonce son départ de la BDIC et le nom de son successeur, Valérie Tesnière.

Thierry Merel remercie Geneviève Dreyfus-Armand de son accueil et passe la parole à Annie Kuhnunch pour la présentation de l'ordre du jour et la liste des excusés.

1. - Le **PV de l'AG** du 23 janvier est approuvé

2. – **Point sur la trésorerie**

Frédéric Cépède indique qu'à ce jour 11 centres sont à jour de la cotisation 2009 et rappelle l'intérêt des budgets prévisionnels ; les demandes de subventions ne peuvent être accordées que sur présentation d'un projet.

3. – **Exposition itinérante**

Après que Thierry ait retracé l'historique du projet, Frédéric Cépède rappelle le rôle dévolu à chacun des partenaires : à Charles et Cie, revient la reproduction des affiches, la réalisation de l'exposition et sa diffusion ; le COHOS en a la maîtrise intellectuelle et scientifique.

Le débat qui s'ensuit permet d'aborder plusieurs questions :

- ✓ En préambule, Liliane Fraysse fait part de la décision du CERMTRI de ne pas être associé à une opération que le Centre considère comme commerciale et du souhait de ne pas voir figurer son nom dans la liste des prêteurs. L’affiche présente dans l’exposition provenant de son fonds est également conservée dans les fonds de la BDIC ; le cartel mentionnera donc comme provenance “BDIC”.
- ✓ La garantie de la présentation de l’exposition dans son intégralité : cette exposition est un tout ; le producteur devra s’assurer à chaque présentation de ce que l’ensemble des affiches soit visible.
- ✓ Liste des prêteurs à faire figurer.
- ✓ La question des ayants-droits : cette question avait déjà été soulevée pour la publication. Anthony Lorry propose que soient ajoutées 2 lignes nous dégageant des droits d’auteur.
- ✓ Les délais de réalisation : Dans un premier temps, Charles et Cie diffuseront le 4 pages de présentation muni d’un bon de commande. Ce n’est qu’en fonction du nombre de demandes que le projet sera ou non réalisé.

L’AG manifeste son accord avec le projet et donne mandat au Bureau de faire connaître à Charles et Cie les modifications qu’elle souhaite apporter. Frédéric Cépède se charge d’adresser un courrier officiel à Charles et Cie précisant ces différents points.

4. – **Valorisation du site Mai 68**

Actuellement seule la page d’accueil du site a été l’objet d’une mise à jour. Une évolution plus lourde n’est pas envisageable compte tenu des projets à venir.

Françoise Blum propose que des étudiants prennent comme sujet de recherche l’analyse du contenu du site. Un autre travail universitaire pourrait porter sur la construction d’un guide des sources.

5. - **Projet européen HOPE (Heritage of the People’s Europe) – Document en pièce jointe**

Ce projet présenté par Franck Veyron réunit 13 établissements européens membres de l’IALHI spécialisés dans l’histoire ouvrière et sociale. Il a pour but :

- de constituer un consortium de normes et de bonnes pratiques pour faciliter l’interopérabilité entre bibliothèques numériques
- de construire un réservoir numérique partagé destiné à l’hébergement des documents numériques provenant de centres manquant de moyens financiers.
- de contribuer à l’alimentation d’Europeana

La décision de la Commission européenne de retenir ou non le projet interviendra mi-juillet. Si la réponse est, comme nous l’espérons, positive, il s’agira d’affiner notre proposition puis les groupes de travail auront 3 ans pour mener à terme leur réflexion.

A l’issue de cette présentation, S Wolikow intervient pour confirmer l’intérêt du projet : initiative décisive qui permet à la fois une harmonisation des pratiques, une valorisation de nos fonds et la préservation de l’identité de chacun des partenaires.

Pour Jean-Philippe Legois, ce projet européen ne va pas à l’encontre de projets menés individuellement par des centres ou de projets nationaux.

A la question que soulève B Robin sur l’après programme européen, il est répondu que la pérennité du projet tient au réseau suffisamment solide qui le porte.

6. – **Projet Codhos de portail sur l’histoire ouvrière et sociale en France**

Cécile Milot rappelle que ce projet s’inscrit dans le projet européen. Elle fait part des résultats du questionnaire adressé à l’ensemble des membres. A ce jour, 14 réponses ont été reçues. Un bilan sera dressé début septembre Autrement dit, les centres n’ayant pas répondu sont appelés à le faire d’ici là (en pièce jointe, le questionnaire à renvoyer à Franck Veyron et à Annie

Kuhnunch). Le premier enseignement qui ressort de ce dépouillement est le besoin de formation. Cécile propose un programme de formations articulé en 4 thèmes (**Document en pièce jointe**) :

- ✓ Traitement archivistique des fonds
- ✓ Outils de la description archivistique –Normes et logiciels
- ✓ Normalisations du catalogage UNIMARC
- ✓ Conservation à long des documents numériques

Le débat aborde la question des logiciels libres. Un test sera effectué avec le logiciel libre mis en place par le Centre International des Archives (ICA-ATOM).

7. – Archivage du web militant (2 Documents en pièce jointe)

Françoise Durand rappelle tout d'abord la mission confiée à la BNF de collecter et de sauvegarder les sites Internet français, dans la continuité du dépôt légal. Elle décrit ensuite les aspects techniques de la collecte (collecte annuelle de façon automatique par des robots moissonneurs + collecte ciblée). C'est dans le cadre de cette collecte ciblée que le projet de collecte du web militant a été lancé à partir d'une liste de près de 600 sites archivés une première fois à l'automne 2008 puis une seconde fois au printemps 2009. Il est envisagé de maintenir la collecte annuelle d'un noyau de 100 sites et, en parallèle, de mener, sur un rythme de 3 ans, la collecte de 100 à 150 autres sites (50 sites par an). A cela pourrait s'ajouter une collecte "d'actualité" autour d'évènements.

Françoise Blum évoque, parmi les "parcours guidés", le pilotage par le CODHOS de la collecte des sites des Sans Papier.

Ces sites web consultables à la BNF peuvent être l'objet de recherches. Il est donc nécessaire de communiquer sur cette nouvelle documentation.

8. – Projet de partenariat avec la BNF

Aline Girard présente à l'aide d'un diaporama le programme de numérisation mené par la BNF. Ce programme concerne en priorité la numérisation des périodiques ; il s'applique à la fois à des disciplines (sciences juridiques, histoire de l'Art en lien avec l'INHA, histoire : histoire coloniale, guerre 14-18) et à des thèmes, journaux de tranchées par exemple.

Elle nous décrit ensuite le processus de mise en place d'un partenariat : comité scientifique, détermination d'un corpus, rédaction d'un accord-cadre définissant le principe de la coopération. Ainsi, dans le cas du partenariat avec le CODHOS, qui fait suite à celui établi il y a quelques années avec les rapports de congrès, le comité scientifique pourrait comprendre des représentants de bibliothèques, des représentants de l'enseignement supérieur et des acteurs des questions sociales. Concernant le pilotage du projet, il serait logique que le CODHOS soit copilote.

L'AG donne son accord pour que le Bureau poursuive la réflexion avec la BNF et qu'un groupe de travail soit mis en place au sein du Codhos. En effet, ce projet est tout à fait complémentaire du projet de portail européen puisqu'il vise la constitution de fonds numérisés qui seront ensuite valorisés à la fois sur Gallica, sur Europeana et sur le futur portail. De plus, la convention passée entre la BNF et le CODHOS n'exclurait pas le passage de conventions particulières entre la BNF et un membre du CODHOS.

9. – Proposition d'adhésion de la MSH

La MSH répond aux conditions d'adhésion au CODHOS puisqu'il possède des collections numériques mises à disposition des chercheurs. Son adhésion est acceptée.

10. – **Points divers**

Jean-Philippe Legois fait part du projet de l'Association des Archivistes Français de consacrer un prochain **numéro de *La Gazette des Archives aux archives syndicales***. Il se propose de prendre contact avec les services d'archives des organisations syndicales.

Il fait ensuite un point sur l'avancée des démarches auprès du Ministère pour l'avenir de la **Cité des mémoires étudiantes**.

Annnonce de l'organisation d'un **hommage à Roger Verdier** le jeudi 18 juin à la Mairie du 10^{ème} arrondissement.

Le Journal de la BDIC annonce une journée d'études consacrée aux **archives de Jean-Jacques de Felice** : témoignage d'un engagement au service des droits de l'homme. Elle aura lieu le 27 juin dans les locaux de l'université de l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

Tania Sagatni (Génériques) avait suggéré la constitution d'une **liste de diffusion** pour faciliter les échanges entre nous. Elle a donc constitué cette liste à partir des adresses mails de chacun des membres du Codhos. Pour se connecter, il suffit d'adresser un mail à l'adresse : codhos@googlegroups.com

Pour terminer, l'AG décide de tenir sa **prochaine réunion le 16 ou le 23 octobre 2009** au Musée de l'Histoire Vivante qui fête son 70^{ème} anniversaire en 2009. Eric Lafon propose qu'au cours de cette AG soit présenté le projet de la municipalité de Montreuil de création d'un musée d'histoire du mouvement ouvrier.